



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 10 – 2009M

NORMES RELATIVES AUX EAUX DE BALLAST
Proposée par Superior, Thunder Bay et Duluth

ATTENDU QUE le système des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent touche huit États des États-Unis et deux provinces canadiennes;

ET ATTENDU QUE les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent reconnaissent l'importance du contrôle de l'introduction et de la propagation des espèces aquatiques envahissantes en exigeant que tous les navires entrant aux ports aux États-Unis et au Canada traitent leurs eaux de ballast;

ET ATTENDU QUE les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent préconisent une approche fédérale de la part des deux gouvernements en vue du contrôle de l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes plutôt que l'ensemble de mesures disparates des États qui émerge actuellement aux États-Unis;

ET ATTENDU QU'IL existe des statuts d'État contradictoires aux États-Unis en ce qui a trait aux eaux de ballast, qui créent un environnement réglementaire chaotique qui invalidera bientôt l'industrie du transport maritime sans pour autant régler le problème;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent fait appel aux gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis pour établir une norme fédérale portant sur les eaux de ballast qui sera homogène dans tous les États et dans toutes les provinces;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les deux gouvernements :

- 1) créent un programme réglementaire fédéral homogène exigeant le traitement des eaux de ballast des navires; et
- 2) établissent une norme de traitement des eaux de ballast; et
- 3) établissent des échéances avant 2016, au plus tard, au terme desquelles les propriétaires de navires devront installer des systèmes de traitement et se conformer aux normes de décharge; et



- 4) autorisent et financent des programme de recherche fédéraux portant sur les technologies du traitement des eaux de ballast; et
- 5) établissent un système technologique systématique pour la vérification et l'approbation.

Signé ce 18^e jour de juin 2009

George Heartwell, président
Maire de Grand Rapids
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent